

ALLOCUTION

VŒUX MUNICIPAUX 2016

LUGNY-LES-CHAROLLES

Bienvenue à chacun de vous en ce jour de Vœux municipaux et un grand Merci pour votre présence à cette cérémonie pour la nouvelle année 2016.

Vous aurez remarqué que nous n'avons pas fait préparer de de chaises cette année... C'est parce que je m'engage cette année à faire plus court que l'année dernière afin de ne pas trop retarder votre prise de repas...

L'année dernière, nous commençons cette cérémonie de vœux quelques jours après les événements dramatiques de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher, mais aussi ceux d'une vague gigantesque de mobilisation collective.

Lors de ces rassemblements nous avons crié au monde entier, la volonté du peuple Français de se dresser, de rester debout et unis, et de refuser la pression de ces actes immondes perpétrés pour nous diviser et nous empêcher de penser, de s'exprimer ou de vivre dans une communauté républicaine et laïque.

Aujourd'hui, un an après, notre Communauté Nationale se relève à peine d'une nouvelle atteinte à son intégrité en tant que Nation libre pensante et laïque, sous la forme d'une attaque aveugle et terrifiante dans les rues de Paris ayant ôté la vie à 130 personnes de plus de 15 nationalités.

L'Etat d'Urgence est en place en France depuis le 13 Novembre 2015. Certaines des mesures d'exceptions entrées en vigueur seront sans doute pérennisés en matière le renforcement des pouvoirs de police des autorités administratives.

Tout cela nous conduit individuellement à prendre conscience du basculement progressif qui s'est opéré depuis quelques années dans le monde et que ces derniers actes d'horreur terroristes en date, en appelleront certainement quelques autres.

Un Maire, fusse-t-il d'une petite Commune comme celle de Lugny-les-Charolles se doit donc d'intégrer ce nouveau contexte de menaces et réfléchir par avance à certains scénarii pour être capable de mettre en place des réponses adaptées avec le recul et le sang-froid de la réflexion préalable.

2015 a donc bien été cette année charnière de début de siècle que les historiens analysent souvent comme celle synonymes de fracture annonçant une ère nouvelle, où notre pays est confronté à des réalités qui modifient le cours de son histoire.

2016 est donc l'an I d'une nouvelle ère.

Même si cette ère est celle de la menace intérieure terroriste constante et celle de l'obligation de mener à l'extérieur une lutte armée afin de ramener la paix dans des contrées contaminées par des idéologies malsaines et cruelles, elles ne nous privent pas de la saine nécessité de la formulation de vœux universels de bonheur et de santé.

J'adresse donc mes vœux les plus sincères de voir notre petite communauté de vie passer une année 2016 rempli de joies et de bonheurs simples au quotidien, à l'abri de la pression des menaces ou des actes déstabilisateurs.

J'engage chacun de nous individuellement à restés connectés à notre communauté de vie et œuvrer ensemble en bonne harmonie entre générations et entre voisins.

Devant un vaste monde parfois vecteur de sentiments d'isolements et de menaces, profitons de notre espace restreint communal, en communiquant, en œuvrant avec nos proches et nos voisins, au bien-être collectif, au partage d'idées et de moments simples.

Notre seule volonté d'être ensemble et actif dans notre communauté de vie et parfois le bon remède au stress des ambiances lourdes et déstabilisantes.

Je veux donc aujourd'hui vous souhaiter à tous une année 2016 riche de partage entre vous, avec la capacité d'affronter les contrariétés et les obstacles ensemble, en harmonie familiale, professionnelle ou amicale.

Bonne Année à tous

Bonne Santé et Meilleurs Vœux pour 2016

J'adresse aussi parmi notre population plus particulièrement mes vœux aux membres du Conseil Municipal que je réunis une bonne dizaine de fois par an pour délibérer et discuter des sujets de gestion communale et qui se mobilisent régulièrement auprès des habitants pour traiter tel ou telle question.

(Citation du nom des membres du CM présents)

Les mêmes vœux particuliers à l'attention de nos employés communaux qui font tourner au quotidien nos services techniques, ou administratifs ou scolaires : Frédéric MORIN,

Marie-Anne GERBE et Christine NEVERS, les titulaires des postes, mais aussi Mireille LAGRUE, qui travaille à l'école depuis juin 2015 et pour quelques semaines encore, pour assurer le remplacement d'Amandine BONIN, en congés maternité puis parental à l'occasion de la naissance de son 2^{ème} enfant en Juillet.

Je mentionne également

Laurence AUGAGNEUR, employé titulaire de Saint-Julien-de-Civry qui est détaché à l'Ecole de Lugny de notre RPI depuis quelques années.

Nathalie GOUILLON, cantinière salarié de l'Association de la Cantine, qui intervient chaque midi à la Cantine de Lugny.

Et Catherine LAUGERETTE, employée titulaire du SIVOS gérant le RPI de St-Julien-Lugny, qui effectue les ménages des salles de classes de Lugny deux fois par semaine.

Je souhaite une bonne année à toutes les associations du village et particulièrement à leur Présidents et bureaux élus qui permettent de mobiliser à chaque manifestation les énergies bénévoles pour densifier notre tissu local de moment de rencontres et de partages amicaux.

Les Amis du Moulin de Lugny de Bernard de GRAMMONT.

L'Association des Fêtes de Lugny et Anthony LAUFERON

L'Association Culture et Loisirs de Bernadette RAVAUD

L'Association des As d'André MATHIEU

L'Association Lugny en Forme de Carole GENETIER

L'Association des Chasseurs de Lugny de Michel BOUILLON

L'association LoKa-LuNi des jeunes du local.

Sans oublier

Le Comité de Jumelage avec MEX de Jean-Pierre RAY

L'Amicale Scolaire d'Olivier GOURGIN

La Cantine Scolaire d'Estelle MORERE.

Les associations locales sont vitales à nos communautés pour mobiliser et fédérer les énergies. Elles donnent l'opportunité à chacun de pouvoir s'engager pour des actions bénévoles afin de donner de soi et de son temps aux autres et de trouver un enrichissement par l'échange et le partage.

Je tiens donc à remercier tous les habitants qui œuvrent au service de leur association, au singulier ou au pluriel avec le souci de maintenir et développer le lien et l'action bénévole.

Et je formule à leur encontre et à celle de leurs trésoriers des vœux de réussite et de pérennité financière sereine pour toute l'année.

Je souhaite également de Bons Vœux 2016 à Nicole MELINE Directrice et Marie-Claude VAIZAND, Institutrice qui encadrent 45 petits au quotidien dans notre Ecole.

L'année 2015, notre commune n'a connu que deux naissances cette année, à l'image de l'année 2011, alors que depuis 2000 nous n'avons en principe en moyenne entre 5 et 6 naissances annuelles.

Jade est née le 30 Janvier 2015 au foyer de Bérangère et Thierry CHATEAU au hameau de Orcilly

Antoinette est née le 25 Décembre 2015, juste après la publication de notre Bulletin Municipal, au foyer de Maï-Lan et Paul-Albert DE LAUNAY à la Maison situé dans la Basse-Cour du Château de Lugny au Bourg du Village.

Je mentionne également l'arrivée de Léandre JONDET le 21 Avril 2015 au foyer de Anne-Laure et Sylvain JONDET au Hameau de Fommerand à Hautefond, qui sera scolarisé comme ses deux sœurs à l'école de Lugny vraisemblablement.

Coté Mariage, Blandine DEBARNOT et Jean-Rémy DEGRANGE, habitants du hameau de Bizy ont convolés le 4 Juillet 2015 dernier, donnant là au gens du village la seule opportunité de l'année de se réunir pour un vin d'honneur à Lugny puisque Chantal EMORINE et Victor-Emmanuel PACAUD se sont logiquement mariés à Saint-Yan le 26 Septembre dernier.

Nous devons également déplorer le décès de

Louis BOUILLON, 86 ans le 28 Mars,
Jean-Marie BERGER, 92 ans le 27 Juillet,
Jean THERIAUD, 95 ans le 20 Août
Paul DAUMAS, 85 ans le 12 Novembre.

2015 a été la deuxième année de la nouvelle équipe municipale en poste depuis les élections de 2014.

C'est également celle du vote et la mise en place de notre premier budget communal durant lequel nous avons eu pour ligne directrice, la mise en place d'une gestion sage des deniers municipaux en phase avec les impératifs de réductions des montants de dotations de l'Etat.

La décision d'augmentation de la fiscalité communale pour 2015 et 2016 est une conséquence de cette réduction de dotation et permet ainsi d'équilibrer le budget de fonctionnement tout en permettant quelques travaux d'investissement aux montants limités.

Par manque ponctuel de moyens d'investissement, nous n'avons pas pu donner suite, pour l'heure, à un projet d'aménagement autour des abords extérieurs de l'École pour lesquels nous avions fait établir des devis l'an dernier.

Finalement le budget 2015 présentait moins de 30 000 € de travaux d'investissement parmi lesquels

Une grande table des conseils et un écran de projection pour moins de 2 500 € pour l'équipement municipal.

Une signalisation des hameaux aux principaux carrefours du Bourg pour moins de 3 000 €.

Et 18 000 € de travaux planifiés au budget 2015 (c'est-à-dire la demi-toiture du bâtiment principal de l'école et la suppression du portail bois de la cour intérieure de la salle Communale) , n'ayant pas pu être effectués en 2015 seront réinscrits au budget 2016.

Nous avons commencé de préparer les réflexions budgétaires pour l'année 2016 et fait des demandes de devis pour envisager quelques aménagements d'accessibilité et d'économie d'énergie autour de la salle communale, ainsi qu'une réfection de la couche de roulement du parking de la place de l'église, et des abords de la salle communale.

Etant donné les montants déjà récupérés sur devis, nous serons sans doute contraints d'attendre l'extinction de notre dette bancaire actuelle en 2018 pour envisager un aménagement complet.

Les travaux liés à la montée en débit de la connexion Internet devrait débuter au mois de Janvier sur le territoire de notre commune. Financés par le Département et les Communautés de Communes, cette tranche est une étape intermédiaire entre le débit actuel parfois médiocre dans certains hameaux à base de fils de cuivre et une version haut débit à base de fibre de verre dite optique qui sera déployée sur la commune, en 2020.

La nouvelle armoire de connexion ORANGE, plus grande que l'actuelle situé contre le mur de la salle Saint-Martin, sera installée le long du mur de la cour intérieure de la Salle Communale, face au nouveau cimetière. Elle devra donc être protégée des voix de circulation par un trottoir à mettre en place et un aménagement de la voirie et des places de stationnement de cette zone entre Salle Communale et Nouveau Cimetière. Ce qui explique aussi pourquoi la décision avait été prise de procéder à l'abattage de l'arbre situé dans cette zone.

Nous avons distribué le 24^{ième} bulletin Municipal, qui est aussi le 2^{ième} de la commission communication de notre nouvelle équipe municipale. Nous y avons adjoint un petit livret au service du « Bien Vivre à Lugny » pour y rassembler les principales thèmes ou règles de respect de la vie en petite communauté.

J'espère que vous aurez pu apprécier le contenu de cette nouvelle édition un peu dense parfois en termes de texte, mais qu'ils nous importaient de rendre le plus intéressant possible en y mettant du contenu varié.

Le coût total de ce bulletin s'est élevé à 1 200 € pour 250 exemplaires Livret encart et FAUTE d'ORTOGRAPHES compris, soit 60 pages équivalent A4.

J'ajoute que nous avons déjà une idée de sujet de dossier spécial pour celui de 2016 : le Moulin de Lugny son histoire dans le temps, celle de sa rénovation par l'association des

Amis du Moulin sur les 25 dernières années, sa description technique complète actuelle...

L'idée que je proposerai à l'association du Moulin serait de faire un encart spécial de 12/16 pages au sein du bulletin communal de 2016, financé comme chaque année par le budget communal, et qui puisse être distribué gratuitement à la population.

Puis d'utiliser ce premier travail de collecte et de mise en forme et en valeur pour faire la base d'un livret annuel, d'une trentaine de pages que l'association pourrait proposer à la vente chaque année pour les visiteurs aux environs de 5 €. L'idée est lancée.

L'année 2015 aura également connu deux scrutins :

Pierre BERTHIER, Maire de Charolles et Josiane CORNELOUP, Maire de St-Bonnet-de-Joux ont été élus le 22 Mars, Conseillers Départementaux dans une circonscription électorales élargie aux cantons jumelés de Charolles et St-Bonnet-de-Joux.

Les élections régionales du 6 et 13 Décembre ont permis d'élire le nouveau Conseil Régional de la Grande Région nouvellement crée de BOURGOGNE FRANCHE COMTE qui a élue Mme Marie-Marguerite DUFAY, Présidente en début de semaine.

Voilà, cette année, je ne souhaite pas vous prendre plus de temps dans la position statique et debout ou je vous maintiens depuis quelques minutes.

Je vous rappelle que la page du Fil d'info de notre Site Internet Communal permet de diffuser des informations au jour le jour et je vous engage à venir consulter régulièrement.

Le site totalise désormais plus de 100 000 visites en moins de 24 mois.

Maintenant, permettez-moi de vous convier à une petite collation

Patrick BOUILLON – 9 Janvier 2016